

Cercle 147^e Tours Silence

bulletin n° 80

mardi 26 mai 2020

ACCUEIL DES MIGRANTS ET DES SANS-ABRIS UNE SOLIDARITE SANS FAILLE

« Il faut, mes frères, préparer le jour de clarté »

Graeme Allwright

Nous sommes vivants. Nous sommes nombreux. Nous voulons une terre de liberté, d'égalité et de fraternité. Trois mois après le décès de Rose-Marie, le message lancé devant les 800 personnes rassemblées pour lui rendre hommage, résonne et s'amplifie. Il exprime notre engagement et constitue le défi qu'il nous faut relever après ces longues semaines de confinement.

Préparer l'après confinement

synthèse des contributions présentées par la Coordination Migrants

Depuis quelques années, la Coordination Migrants rassemble des associations ou collectifs locaux* engagés dans l'accueil et l'accompagnement des migrants. Mobilisée dès le début de la crise sanitaire, elle compte sur l'élan de solidarité particulier mis en place à cette occasion pour poursuivre et renforcer son engagement autour de différentes propositions d'action communes :

1- Interpeller l'opinion publique et les élus sur la nécessité d'un effort inédit de solidarité nationale. Or, il ne sera pas possible, dans les temps à venir, d'appeler à cette solidarité nationale si une partie de la population résidant sur le territoire en est exclue.

2- Demander la poursuite du dispositif pouvoirs publics/associations/citoyens qui a bien fonctionné en Indre et Loire durant la période de confinement.

3- Demander la régularisation des personnes vivant en Indre et Loire depuis longtemps au titre de la circulaire Vals, et pour cela, demander la création d'une commission d'examen des situations individuelles associant Etat et Associations.

4- Demander la réunion du groupe de travail PDALPD associant Etat, Département, Métropole et Associations pour co-construire un dispositif local contre le sans-abrisme. Examiner dans ce cadre les initiatives à prendre pour créer un nouveau centre d'accueil des primo-arrivants et des hébergements en quantité suffisante.

Contribution de Entraide et Solidarités

Relayant les propositions de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, Entraide et solidarités insiste sur la nécessité qu'aucune personne ne soit remise à la rue sans solution et sur l'importance de l'inconditionnalité de l'accueil.

Pratiquement, cela implique de :

- > prolonger le plan hiver et les réquisitions d'hôtel et locaux vacants sur toute l'année 2020
- > permettre l'accès à un titre de séjour des personnes en situation administrative précaire
- > garantir l'accès accéléré aux conditions matérielles d'accueil des demandeur.euse.s d'asile
- > garantir l'accès aux soins en capitalisant et en renforçant les nouveaux partenariats entre l'hébergement social et le secteur sanitaire
- > pérenniser dans chaque région les équipes sanitaires déjà mobilisées
- > élaborer une stratégie de dépistage et de tests plus massive en faveur des personnes précaires et en lien avec la DGS
- > garantir un accès à l'alimentation pour tou.te.s
- > mobiliser l'insertion par l'activité économique (IAE) en réorientant la production de certains chantiers d'insertion
- > prévenir les impayés de loyer, les expulsions locatives et relancer le plan quinquennal Logement d'abord...

Contribution de Chrétiens Migrants

Chrétiens-Migrants considère que la sortie du confi-

nement doit constituer une base de réflexion pour un entretien avec les services de l'État.

En Touraine, à l'occasion de la pandémie de COVID 19, les liens inter-associatifs nombreux (107 associations ou collectifs, 15 réseaux, 4.000 bénévoles), qui existaient déjà, se sont renforcés en apportant une aide concrète aux plus fragiles. Un certain nombre d'associations et de collectifs en font le constat : pendant la période que nous vivons, un nombre impressionnant de candidatures de nouveaux bénévoles se manifeste auprès d'eux. Cette solidarité témoigne d'une volonté de changement, pour faire que notre société soit plus humaine et que la loi soit enfin appliquée. Cette loi, confirmée par l'arrêt historique rendu le 10 février 2012 par le Conseil d'Etat, met en avant le principe de « *sauvegarde de la dignité de la personne humaine contre toute forme de dégradation* » ainsi que celui de « *sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales* ». Si les associations, collectifs et citoyens ont un rôle à jouer dans la société, ils ne sauraient pallier les manquements de l'Etat, du Département et des Villes ou Communes.

Il est indispensable, dans un premier temps, de rappeler la réalité chiffrée de la situation actuelle.

En France, 250 000 personnes sont sans-abri, dont 100 000 déboutés du Droit d'Asile. Parmi elles, 157 000 sont en centre d'hébergement (dont 35 000 en hôtels sociaux et 14 000 au titre du Plan hiver) et 15 000 à 20 000 précaires vivent dans des bidonvilles, le budget consacré à l'hébergement s'élevant à 1,9 milliards d'euros.

Selon les statistiques démographiques, la Touraine correspond à 1% de la population nationale, ce qui correspondrait à 2.500 sans-abris, 1.570 places d'hébergement toutes catégories confondues et à un budget de 19 millions d'euros.

En période de COVID 19, la Préfecture annonce avoir ouvert 700 places d'hébergement d'urgence correspondant à la prolongation du Plan hiver qui s'élevait à 565 places et qui a donc été abondé de 135 places (dont 80 par les ministères selon l'instruction donnée aux Préfets le 27 mars). L'effort spécifique de Tours n'est donc que de 55 Places et les citoyens en ont déjà, quant à eux, créés 200 à 250. La Situation de Tours pourrait bien devenir critique si, lors du déconfinement, ces places ne sont pas pérennisées.

Les pouvoirs publics doivent prendre leur part de sorte que, lors du déconfinement, un nouveau Contrat social voie le jour, Contrat social basé sur l'articulation entre la responsabilité des pouvoirs publics et la solidarité citoyenne. En particulier, et c'est la moindre des choses, ils doivent veiller au respect des lois, et reprendre en charge les actions de solidarité mises en place pour tenter de pallier les manques à ce sujet.

Depuis plus de 20 ans, les citoyens se mobilisent au-

tour d'objectifs fondamentaux : personne ne doit être sans -abri, sans nourriture et sans soins. C'est la loi, pour tous. Elle doit être appliquée.

Au-delà de la Pandémie de COVID 19, il paraît urgent de remettre du rationnel dans la politique migratoire de notre pays en exigeant un accueil sans frontière.

Des principes de fonctionnement doivent permettre de renforcer l'efficacité des actions mises en place par les associations et collectifs :

1°- établir le dialogue avec tous, sans exception : il est anormal que 17 organisations, dont la Table de Jeanne-Marie, soient dignes de recevoir directement des informations de la DDCS alors que 9 autres, au moins, sont oubliées, ignorées ou exclues, notamment Chrétiens-Migrants, Utopia 56, Emmaüs 100 pour Un, ou encore RESF.

2°- partager en permanence sur l'état des lieux des actions mises en place par chacun et sur les problématiques rencontrées

3°- organiser le positionnement de l'ASFT avec la Coordination Migrants et le Diocèse après le confinement.

Le rapprochement des différents acteurs de la solidarité est d'autant plus important que des problèmes concrets de financement vont très vite apparaître (par exemple, pour Emmaüs Touraine) dans les associations, du fait, entre autres, de l'impossibilité d'organiser les assemblées générales qui permettent souvent de mobiliser des ressources.

De quelque manière que ce soit, il sera utile d'inscrire l'évolution de l'activité associative dans une logique politico-idéologique de plus long terme, en organisant les actions et prises de parole politique de manière collective. La scandalisation permanente des situations d'injustice, d'inégalité et de violation des lois ne doit pas être abandonnée mais, au contraire, reprise et amplifiée dans la durée.

Plus généralement, la lutte commune des associations et collectifs contre les politiques migratoires indignes à Tours, en France, en Europe, doit être poursuivie et popularisée.

Contribution du Secours Catholique

Le Secours catholique rappelle que l'alimentation, l'hébergement, la santé et l'éducation sont les services de base auxquels toute personne étrangère ou française doit avoir accès.

Le logement est une difficulté rencontrée particulièrement dans la métropole tourangelle par les personnes en situation de précarité. La crise sanitaire a permis d'assurer l'hébergement de tous ceux qui font habituellement appel au SIAO. On peut cependant prévoir que l'utilisation importante des hôtels comme centres d'hébergement ne sera pas pérenne. Par ailleurs, les hôtels ne permettent pas une grande au-

tonomie aux personnes hébergées qui généralement ne peuvent cuisiner, laver leur linge et pas toujours utiliser les commodités nécessaires à une vie familiale et en société. C'est pourquoi, le Secours Catholique d'Indre et Loire soutient la création d'un nouveau centre d'accueil pérenne pour les personnes sans abri et particulièrement les étrangers primo-arrivants. Ce nouveau lieu d'accueil devra *a minima* être pourvu des installations sanitaires indispensables à l'hygiène des personnes accueillies. Pour ce qui concerne l'hébergement de nuit existant actuellement, un retour vers une remise à la rue obligatoire dans la journée n'est pas concevable. En outre, dans la mesure où la capacité de ces hébergements est insuffisante au regard des besoins, un centre d'hébergement pérenne supplémentaire dans l'agglomération tourangelle est nécessaire.

Dans un registre plus politique, le Secours Catholique est fortement engagé pour lutter contre les causes de pauvreté. Pour ce qui concerne les personnes migrantes, leur insertion dans la société française passe notamment par l'accès aux droits, l'accès au travail et si c'est nécessaire, l'apprentissage de la langue française. Pour les étrangers, l'accès au travail, est un gage d'insertion et est le garant d'une prise d'autonomie financière. Il est aujourd'hui conditionné par l'obtention d'un titre de séjour dont l'attribution répond à des règles qui manquent de transparence. Il est établi que, malgré la production de promesses d'embauche, la plupart du temps pour des emplois en tension, le droit au travail n'est pas systématiquement accordé. Le Secours Catholique demande donc qu'il le soit.

Par ailleurs, de nombreuses personnes étrangères sont présentes en France depuis parfois très longtemps sans titre de séjour. Cette absence de titre les maintient dans un état de précarité préjudiciable à leur santé et à leur dignité. Dès lors qu'il est acquis que ces personnes ne repartiront pas dans leur pays d'origine et qu'elles montrent leur volonté d'insertion dans notre pays, il serait légitime qu'elles soient régularisées. C'est pourquoi le Secours Catholique s'engage fortement pour faire appliquer cette mesure.

Contribution de l'Accueil Sans Frontière en Touraine

L'ASFT s'interroge sur la nature de la prise de parole politique collective qui devrait être adoptée ainsi que sur les propositions qui pourraient être faites aux pouvoirs publics.

Plusieurs associations et collectifs constatent qu'un grand nombre de bénévoles est mobilisé et relèvent, en particulier, que pendant la période particulière actuelle, les candidatures de nouveaux bénévoles ont augmenté de manière impressionnante. Plus encore, les liens inter-associatifs se sont renforcés pour pou-

voir apporter une aide concrète aux plus fragiles. Cette solidarité témoigne d'une volonté de changement pour faire que notre société soit plus humaine et que les lois soient enfin appliquées, en particulier celle confirmée par l'arrêt historique du Conseil d'Etat rendu le 10 février 2012 (cf ci-dessus *Contribution de Chrétiens-Migrants*). Les associations et collectifs, qui n'ont pas vocation à pallier les manquements de l'Etat, craignent à juste titre que la situation ne devienne critique si les places d'hébergement correspondant à la prolongation du Plan hiver, ainsi que celles ajoutées à l'occasion du confinement, ne sont pas pérennisées. Les pouvoirs publics doivent donc trouver des solutions concrètes afin que les 700 personnes logées pendant le confinement puissent l'être de façon pérenne.

Il est proposé d'autre part que les pouvoirs publics partagent les chiffres "officiels" concernant les personnes sans-abri afin que, comparés et recoupés avec les informations dont disposent les associations, ils puissent servir de base à un échange précis et constructif.

Contribution du Collectif Alerte

Entre 200 et 400 000 personnes étrangères vivent en France en situation irrégulière. La présence d'un nombre significatif mais relativement modéré de personnes "sans-papiers" est une constante à laquelle, par réalisme, les gouvernements français de tous bords ont, depuis 40 ans, apporté des réponses grâce à des dispositifs exceptionnels de régularisation. Ce fut le cas en 1981 (régularisation des travailleurs sans papiers), 1991 (régularisation des déboutés), 1997 (circulaire Chevènement), 2006 (circulaire Sarkozy pour les parents d'enfants scolarisés), 2009 (régularisation des travailleurs sans-papiers), 2012 (circulaire Valls).

Le contexte de crise sanitaire, économique et sociale majeure que nous traversons exige un effort inédit de solidarité nationale. Or, il ne sera pas possible, dans les temps à venir, d'appeler à cette solidarité nationale si une partie de la population résidant sur le territoire en est exclue. « *Nous nous sauverons tous ensemble ou pas du tout* ».

Une très large mesure de régularisation des personnes étrangères sans-papiers ou "aux droits incomplets" est indispensable aujourd'hui. Elle répond à une triple exigence :

1°- un acte de justice et de reconnaissance : une partie conséquente de ces personnes ont un travail, déclaré ou non, sous leur identité ou sous une identité d'emprunt. Elles contribuent largement à l'activité et à l'enrichissement national, en fournissant une main-d'œuvre acceptant des conditions de travail pénibles et des faibles rémunérations à plusieurs secteurs de l'économie (agriculture, BTP, ser-

vices à la personne, sécurité, nettoyage, hôtellerie, restauration, tourisme, etc.) Ces personnes doivent pouvoir bénéficier d'une reconnaissance juridique, d'une « *juste rémunération correspondant à l'utilité commune* » et d'une protection sociale, alors qu'elles sont souvent les "soutiers" de pans entiers de notre économie. Notre pays a besoin d'elles !

2°- une mesure indispensable sur le plan sanitaire : la période de déconfinement qui s'ouvre impose, si l'on veut éviter une nouvelle propagation du Covid-19, que chacun puisse bénéficier d'un accès sans condition à tous les services de santé, circuler et solliciter les produits de protection sans crainte d'une interpellation, bénéficier des mêmes outils et protocoles sanitaires dans leur vie quotidienne ou leurs lieux de travail, et disposer de la même protection sociale.

3°- un instrument pour contenir le développement de la grande pauvreté et favoriser l'intégration des personnes : des milliers de personnes, privées de toute ressource, risquent de sombrer dans le dénuement complet : des "déboutés" du droit d'asile vivant

dans des hébergements d'urgence ou dans des squats ou campements, des travailleurs sans-papiers, naguère actifs mais dans des secteurs économiques actuellement très ralentis, des jeunes majeurs dont l'ASE interrompt la prise en charge, etc.

Toutes ces personnes doivent non seulement pouvoir être visées par les mesures sociales destinées à l'ensemble de la population fragilisée par la crise, mais aussi sortir de l'impasse dans laquelle les enferme leur non-reconnaissance juridique, pour accéder à un logement et à l'autonomie.

Nous proposons en conséquence qu'une mesure globale exceptionnelle permettant l'accès stable au séjour et travail des personnes "sans-papiers" soit décidée et mise en œuvre rapidement, selon des modalités simples et des critères larges.

** Accueil sans Frontière en Touraine, Cimade, Chrétiens-Migrants, Coallia, Collectif Réfugiés Saint Pierre des Corps, Croix Rouge, Délégation diocésaine à la solidarité, Emmaüs 100 pour 1, Entraide et Solidarités, La Barque, La table de Jeanne-Marie, Réseau Education sans Frontière, Secours catholique, SOLIHA, Welcome.*

Hébergement d'urgence : le Covid a réussi ce qui était impossible en Hiver

La pandémie que nous vivons en ce moment génère des situations auxquelles nous ne sommes pas habitués. D'un côté il y a tous ces écueils à affronter (hôpitaux débordés, économie à l'arrêt, précarité en hausse), de l'autre des actions de solidarité à l'ampleur inédite qui ont permis – par exemple – de mettre un très grand nombre de personnes à l'abri dans un hébergement d'urgence. Jusqu'à quand ?

Dans les derniers jours du confinement, un campement de fortune en bord de Loire à Tours. Un groupe de SDF y passe la journée au milieu des tentes et des canapés. Ambiance plutôt détendue. Ces jeunes-là dorment dehors, mais c'est une exception. « *Les personnes encore à la rue sont celles qui refusent un hébergement ou qui en ont été exclues, par exemple à cause de leurs addictions* » observait quelques jours plus tôt Marie-Paul Legras-Froment, la présidente d'Entraide et Solidarités. Cette association gère le standard départemental du SAMU social, le 115. Depuis le début de la crise, son équipe trouve systématiquement un lit aux personnes qui appellent alors qu'en temps normal il oppose des dizaines de refus chaque jour, parfois plus de 100, même quand le thermomètre descend très bas.

Sans abris, déboutés du droit d'asile, mineurs étrangers isolés... Avec l'apparition du coronavirus et l'instauration du confinement, l'Etat a déployé un plan d'hébergement d'urgence inédit et sans conditions en réservant des chambres d'hôtel ou en ouvrant le gymnase Racault de Tours aux hommes ac-

compagnés de chiens. Il a également proposé un accueil 24h/24 sans remise à la rue pendant la journée. Au total 200 places ouvertes. Des mesures pour protéger ces publics vulnérables de toute contamination ce qui semble avoir été efficace en Indre-et-Loire : aucune infection n'aurait été clairement recensée.

Capitaliser sur le confinement pour construire un plan durable ?

Malgré la gravité de la situation sanitaire, la situation apparaît comme une aubaine pour les acteurs sociaux : « *On a une vraie photo des personnes sans solution* » constate Marie-Paul Legras-Froment, ce qui a favorisé la mise en place d'un soutien sur la durée. « *On s'adresse à des personnes que l'on connaît mais qu'on ne rencontre habituellement qu'en période de grand froid. Depuis des années on dit que l'urgence c'est bien mais que le plus important c'est que les gens posent leurs valises et qu'on puisse leur proposer un accompagnement. Tant qu'on sera dans l'assistanat, on ne pourra pas faire avancer les choses. Si on donne le droit à ces personnes d'accéder à l'insertion elles pourront décrocher un travail et un logement.* »

Parmi les projets en cours : l'idée d'un partenariat avec le monde agricole qui s'est retrouvé sans main d'œuvre étrangère et qui pourrait pallier ce manque par l'embauche de salariés en réinsertion. La trêve hivernale, les règles et les moyens qui vont avec ont été prolongés jusqu'au 10 juillet. Chaque semaine supplémentaire plaide en faveur de l'élaboration d'un plan à long terme pour la solidarité en Indre-et-Loire

: « *Capitalisons sur ce qu'on a su faire pour construire un vrai accueil pour demain* » insiste Marie-Paul Legras-Froment qui a sollicité la préfecture d'Indre-et-Loire et Tours Métropole pour marcher de concert avec les autorités. « *On essaie d'anticiper car on ne veut pas revivre la situation d'avant.* »

Une hausse inquiétante de la précarité

Vu la situation économique, il y a une crainte réelle d'observer une hausse des situations précaires. Les Restos du Cœur d'Indre-et-Loire recensent 850 nouveaux bénéficiaires depuis mars. La Table de Jeanne-Marie qui distribue des repas depuis sa base de Febvotte est débordée, avec beaucoup de demandes de personnes inconnues. Le mouvement Tours Ensemble contre le Covid-19 animé par Claire Lefranc a également été sur tous les fronts avec 150 actions en deux mois (livraisons de colis alimentaires, distribution de masques...). « *Nous nous interrogeons à présent sur l'avenir d'un tel dispositif citoyen, de son importance au sein de la société de demain, sur la place fondamentale de la cohésion, qui s'est révélé être la pierre angulaire du système actuel au vue de ce que nous venons de traverser tous ensemble* » écrit la jeune femme. L'idée pourrait être une large coordination entre structures et compétences, notamment pour pérenniser ce fameux accueil 24h/24 sans rupture entre le lieu où l'on passe la nuit et celui où on reste le jour.

Cette volonté, c'est celle qui est brandie depuis des années par des associations tourangelles militantes comme Chrétiens Migrants ou le Collectif Accueil Sans Frontière en Touraine (qui réclame, depuis le confinement, un processus élargi de régularisations des sans-papiers).

« *Pour une fois les associations subventionnées envoient le même message que nous* » constate Marine Faudet d'Utopia 56 qui accompagne les jeunes étrangers isolés. La bénévole espère que cette pression commune aura un effet sur les décisions de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

La crainte de sorties sèches de l'hébergement d'urgence spécial Covid

En attendant, les structures associatives poursuivent leurs actions individuelles, parfois en marge des pouvoirs publics. C'est le cas d'Utopia 56. "Grâce" au coronavirus, les 20 jeunes non reconnus mineurs qu'elle suivait et qui squattaient au Plan B dans le quartier Velpeau ont pu être hébergés par l'Etat. « *On poursuit l'accompagnement à distance. Chaque jeune a un bénévole qui le suit* » nous explique Marine Faudet. Cela passe par l'apport de petits colis en cette période de ramadan ou un soutien scolaire via l'équipe de l'école alternative de l'association, indispensable pour ne pas perdre les acquis et espérer entrer en formation qualifiante ouvrant la voie à l'obtention d'un titre de séjour.

En procès avec le propriétaire du Plan B (l'audience prévue le 7 mai a été repoussée en raison du confinement), Utopia 56 surveille de près l'évolution de la situation au point d'avoir organisé une manifestation en ligne. « *Clairement notre combat c'est que ces jeunes et les autres gens ne soient pas remis à la rue. On a peur d'une sortie sèche* » lance Marine Faudet qui pense par ailleurs « *aux 24 jeunes hébergés dans des familles solidaires qui attendent également des solutions et qu'on invisibilise. Pour eux il n'y en a toujours pas.* » Ce qui vaut aussi pour les personnes accueillies par des paroisses ou d'autres réseaux. Quant aux recours déposés pour faire reconnaître des minorités refusées par le Conseil Départemental, ils sont en souffrance avec le ralentissement de l'activité judiciaire.

Malgré des avancées, le coronavirus est donc loin d'avoir réglé tous les problèmes. Jusqu'à quand la DDCS d'Indre-et-Loire va maintenir son plan spécial Covid ? Quel est son coût et est-il supportable sur le long terme ? Quelles pistes pour l'avenir ? Quelle politique d'Etat ? Autant de questions qu'il reste encore à trancher.

Olivier Collet - 37°, 15 mai 2020

Le déconfinement réclame la prolongation d'une solidarité sans faille !

La crise sanitaire que nous traversons a servi de révélateur à la situation dramatique qui est le lot quotidien de la vie des plus défavorisés parmi nous. Mais cette crise a aussi donné lieu à un grand élan de solidarité. Nous nous félicitons de voir que, dans notre département, une coopération exemplaire entre les équipes de l'Etat, les collectivités - Villes, Métropole, Département - les associations et l'ensemble de la société civile a permis d'apporter un soulagement au maximum d'entre eux. Avec l'offre de 700 places d'hébergement, la confection et le portage de repas, l'attribution de produits de première nécessité dans

les lieux d'accueil, il semble que personne ne soit resté à l'écart d'une protection minimale. Même si les solutions adoptées présentent encore de graves lacunes, c'est un résultat remarquable ! Nos associations voient dans cet épisode l'efficacité d'une action coordonnée entre tous les acteurs. Nous y voyons aussi la preuve de l'engagement citoyen de la population pour que notre département soit un lieu de vie solidaire, où l'on ne laisse pas les plus fragiles d'entre nous au bord du chemin.

Aujourd'hui, sortir de la crise sanitaire, économique et sociale majeure que nous traversons exige la pour-

suite de cet effort inédit de solidarité. Or, il ne sera pas possible, dans les temps à venir, d'appeler à cette solidarité si une partie de la population résidant sur le territoire en est exclue. Nous sommes notamment inquiets de voir que de plus en plus de personnes migrantes restent sans droit en Touraine. Toutes ces personnes doivent non seulement pouvoir être visées par les mesures sociales destinées à l'ensemble de la population fragilisée par la crise, mais aussi sortir de l'impasse dans laquelle les enferme leur non-reconnaissance juridique, pour accéder à un logement et à l'autonomie. Nous attendons donc des responsables publics des décisions à deux niveaux :

> Au plan national, et suivant les recommandations des syndicats et des grandes associations caritatives, nous attendons qu'une mesure globale exceptionnelle permette l'accès stable au séjour et travail des personnes "sans-papiers". Il s'agit d'abord d'une mesure de justice et de solidarité envers les personnes concernées, mais aussi d'une mesure indispensable pour lutter contre la grande pauvreté dans notre société.

> En Touraine, des décisions des autorités locales sur trois plans sont essentielles à nos yeux :

Anticiper le court terme : Il n'est pas imaginable de remettre "à la rue" des personnes sans-abris prises

en charge depuis le début du confinement, sinon cela signifierait que le risque sanitaire est seul pris en compte en occultant la dignité auquel tout être humain à droit. Il nous semble donc indispensable que le dispositif porté actuellement par l'ensemble des partenaires soit prolongé avec les adaptations nécessaires.

Construire pour l'avenir : Il n'est pas imaginable non plus de revenir à la situation "d'avant" par « *manque de moyens budgétaires* » ne disposant pas en Touraine de capacités suffisantes d'hébergement et de logement pour le plus défavorisés, cela pérenniserait la gestion des urgences par les citoyens seuls ou en association, ou à coups d'expédients très coûteux comme les nuitées en hôtel. Nous souhaitons donc que soit élaboré un dispositif durable en Touraine pour que plus personne ne reste à la rue.

Sortir de l'impasse de l'absence de droits : Si une décision nationale est indispensable sur ce plan, des possibilités existent néanmoins, dans le cadre de la réglementation actuelle, pour régulariser la situation de ceux qui résident depuis longtemps en Touraine et ont le projet de s'y insérer. Nous demandons à ce que ces possibilités soient saisies au mieux.

Souvenons-nous des liens de solidarité que nous avons su créer ces dernières semaines pour aborder la périlleuse période du déconfinement !

Pour préparer la sortie du confinement

Monseigneur Jordy, Archevêque de Tours, a adressé à ses paroissiens un certain nombre de questions concernant, d'une part, leurs ressentis pendant le confinement, et, de l'autre, leurs attentes, à plus ou moins long terme, quant à la façon d'aborder la période qui s'ensuivra.

Extraits de la réponse de Louis et Danièle Barraud, co-fondateurs de Chrétiens Migrants et du Cercle de silence de Tours :

« Ce temps contraint nous a donné l'occasion d'approfondir notre réflexion et nos souhaits portent avant tout sur la nécessité de ne pas repartir comme avant.

A court terme et de manière urgente, il nous semble indispensable de renforcer l'attention portée aux personnes en difficultés (chômeurs, malades, handicapés, personnes âgées) et aux étrangers qui, privés de leurs maigres ressources, vont avoir des difficultés énormes pour se nourrir, se soigner et se loger.

A moyen ou plus long terme, il nous semble important de vivre plus communautairement en paroisse, par petits groupes, comme cela a été fait 3 ou 4 fois cette année à Saint Étienne de Grandmont (rentrée paroissiale, étude de Laudato Si et du Rapport annuel du Secours Catholique sur la pauvreté et le changement de regard sur les migrants, lancement d'une Paroisse

Verte), mais également de travailler activement pour le bien commun, et continuer à accueillir, protéger, promouvoir et intégrer nos frères migrants (actuellement, 20 personnes - 4 familles et 4 mineurs – sont prises en charge par les citoyens de Saint Avertin).

Par ailleurs, il nous semble important de saisir l'opportunité offerte par le vaste développement de l'engagement associatif de solidarité, exemplaire en Touraine, lors de cette pandémie de covid 19 et qui se caractérise par la mobilisation de nouveaux bénévoles, souvent plus jeunes, pour :

> faire connaître à tous la mobilisation existante de ces associations, réseaux et milliers de bénévoles engagés qui constituent un vaste mouvement social dans le diocèse et qui implique aussi bien des chrétiens que des musulmans et des laïcs militants

> amplifier le rayonnement du Secours Catholique. Changement de regard sur les Migrants

> relancer la Pastorale des Migrants dans le Diocèse et soutenir Chrétiens-Migrants

> développer les liens avec les Églises Réformées et le Culte Musulman

> réactualiser la formation et l'information des paroissiens sur la pauvreté et la migration. »

Aide alimentaire à Tours notamment pendant le confinement

Pour les familles et personnes seules, voici des informations sur les endroits où elles peuvent bénéficier d'une aide alimentaire pendant le confinement :

SIAO/maraudes

L'Entraide et Solidarités ainsi que la Croix Rouge distribuent des repas aux personnes à la rue qui se signalent au 115.

Le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), logé à l'Entraide et Solidarités, distribue également des chèques service, destinés d'abord aux personnes à la rue ou mal logées.

Entraide et Solidarité 46 avenue Gustave Eiffel 37100 Tours

CCAS de Tours

Les commissions d'attribution d'aide d'urgence se tiennent toujours. Les familles peuvent continuer à solliciter le CCAS, une permanence téléphonique a été mise en place.

CCAS 2 allée des Aulnes 37000 Tours

Téméléïa (pour les étudiants)

L'association Téméléïa organise une distribution de colis alimentaires pour les étudiants les samedis de 8h à 18h

Salle Charcot (quartier Sanitas) 2 rue Coste et Bel-lonte 37000 Tours

Tram : arrêt Charcot

Les Maison de la Solidarité distribuent des chèques service aux étudiants en difficulté comme aux autres publics. Les accueils téléphoniques fonctionnent pendant le confinement.

Les Restos du Cœur

Augmentation de 20% de la fréquentation. Des repas sont distribués à toutes les personnes qui se présentent sur simple présentation d'un document d'identification.

Le Centre Febvotte a été transféré à la salle municipale du Champ Girault, 8 rue Jean Bernard Jacquemin 37000 Tours

La Table de Jeanne-Marie

Du fait des mesures de distanciation, il y a moins de repas distribués mais une nette augmentation des colis alimentaires.

La Table de Jeanne-Marie 65 rue Febvotte 37000 Tours

Chrétiens-Migrants

Distribution chaque lundi avec l'Association Partage 37 de denrées alimentaires pour une dizaine de familles

Chrétiens Migrants 4 allée de Luynes 37000 Tours (02 47 61 69 56)

Infos : Omar Ndaye – 06 51 26 97 73, Louis Barraud – 02 47 28 54 41

Université de Tours

L'université de Tours a mis en place un dispositif permettant d'apporter une aide matérielle aux étudiants en difficulté durant cette période de confinement. Les aides mises en place se déclinent de la façon suivante :

> des bons d'achat pour des produits alimentaires et d'hygiène d'une valeur de 70 €, dans la limite de deux bons d'achat par mois

> une aide exceptionnelle pour les étudiants dont la situation financière a été affectée par cette période de confinement (perte d'emploi – fin d'un stage rémunéré par exemple)

> prêt d'une tablette ou d'un ordinateur pour les étudiants qui en seraient privés

Un formulaire de demande d'aide est à compléter (disponible sur le lien suivant : <https://sphinx-8080.univ-tours.fr/v4/s/08ugs5>). Les demandes seront traitées par l'assistante sociale du service de santé universitaire (SSU) et feront l'objet d'une validation par une commission créée spécialement à cette fin.

Service de Santé Universitaire (SSU) 02 47 36 77 00 / ssu@univ-tours.fr

Questions éventuelles à adresser à : urgencecovid@univ-tours.fr

Université de Tours 60 rue du Plat d'Étain 37000 Tours (02.47.36.64.01)

Infos : Victor Millimo (Université) - 06 79 91 59 62

contact : cercledesilence-tours@orange.fr

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, LDH 37, RESF 37, Emmaüs 100 pour 1, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, le Père Léon Gahier, Capucin de la Famille des Franciscains et des individus en lutte...

Prochain Cercle de silence : mardi 31 décembre 2019